

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2023-00007

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 2 mai 2023, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245 chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

La demande de dérogation mineure a pour but de régulariser la marge de recul avant d'une résidence sur la rue Jones à 6,10 mètres et la marge de recul avant du bâtiment principal sur la route 112 (servitude d'accès) à 8,76 mètres.

La réglementation en vigueur

Le *Règlement de zonage numéro 2016-532* stipule, à l'article 4.3.2, grille a), zone AF-17, que la marge de recul avant minimale pour le bâtiment principal est de 12 mètres.

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 3 988 484 du cadastre du Québec, sis au du 14 rue Jones, dans la zone AF-17.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 2 mai 2023, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 14 avril 2023

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim,

(signé)

Pierre Archambault